

des maux qui arrivent à ceux qui aiment la vérité. Il me charge de vous le marquer et de vous assurer qu'il vous porte dans son cœur et plein d'estime, de considération et de respect pour votre chère personne. Ainsi, mon Révérend Père, vous jugerez aisément que mon ignorance sur ce qui vous regardait est réparée par un grand bien. C'est pourquoi voyant le saint Évêque dans de si bons sentiments pour vous, je l'ai prié de vouloir vous le marquer par écrit; le petit billet que je vous envoie de sa part en est la preuve complète. Il le doit présenter avec tant d'autres qu'il distribue aux amis de Dieu et de sa vérité, lorsqu'il paraîtra devant son terrible tribunal pour prier et intercéder pour eux, afin de leur rendre ce juge propice.

« Je n'ai pas non plus manqué de présenter vos civilités à ceux dont vous me parlez et qui sont pleins d'estime pour vous et prennent part à votre exil. Je n'y suis pas moins sensible qu'eux; c'est ce dont je puis vous assurer en vous disant que je suis et serai toujours plein d'estime, de respect et de vénération pour vous. Ne m'oubliez pas dans vos saints sacrifices; c'est la grâce que je vous demande comme aussi de me croire,

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« F. S. D. »

« Le R. P. prieur, Dom Martin, Dom Crespat (2), vous présentent leurs respects aussi bien que tous les autres d'ici qui ignoraient votre exil. Je vous dirai que Dom Degran-

---

(2) Le Père prieur de la Chaize-Dieu était Dom Léonard Brunier, en exercice depuis juin 1729.

Dom Jacques de Crespat était de Clermont, profès de Limoges et ancien prieur de l'abbaye de Saint-Augustin.